

**Compte-rendu du Conseil d'Ecole n°1
du mardi 4 novembre de 17h30 à 20h30**

Education Nationale

M^{me} COLONGUE Maïder et M^{me}
HEREDIA Béatrice, enseignantes
M^{me} MENESES Sabrina, enseignante
assurant l'interim de direction, en
remplacement de Mme ROQUES
Floriane

Représentants des Parents d'élèves :

M^{me} FORGERONT Pauline,
M^{me} HEMOND Elodie, M. PROUST
Hadrien

Municipalité :

M^{me} GIBBS Véronique, M^{me} JUYOU
Nathalie et M^{me} LARRIVIERE Géraldine,
ATSEM

M^{me} DURAND Pascale, Adjointe chargée
des écoles
M^{me} MONIERE CROZA Dominique,
directrice du périscolaire

ORGANISATION INTERNE du CONSEIL D'ECOLE

Début de la séance à 17h30

1. Tour de table et présentation des membres du conseil d'école

2. Elections des Représentants d'élèves :

Les élections ont eu lieu le vendredi 17 octobre 2025 pour l'année scolaire 2025-2026. Ont été élus
M^{me} AUDOUIN, M^{me} FORGERONT, M^{me} HEMOND, M^{me} JOUBERT-GAUTHIER, M^{me} KERLOUET et M.
PROUST. Nous les remercions pour leur engagement à nos côtés.

Le vote s'est uniquement déroulé par correspondance comme voté au dernier conseil d'école du mois
de juillet dernier.

Le taux de participation s'élève à 55% de participation (sur les 69 bulletins dépouillés, 28 se sont révélés
nuls - noms entourés ou barrés-, malgré une notice de vote détaillée envoyée aux parents).

3. Définition d'un conseil d'école :

Le conseil d'école donne son avis sur les questions liées à la vie de l'école (actions pédagogiques et
éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène
scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et mise en
application des valeurs et des principes de la République). Il établit et vote le règlement intérieur de
l'école à partir du règlement type départemental.

I. EDUCATION NATIONALE

Information sur les effectifs : à ce jour, 69 élèves -> 4 TPS, 22 PS, 26 MS et 17 GS

Grâce à l'ouverture de classe en septembre, cet effectif est réparti sur 3 classes :

Classe de M^{me} ROQUES : 22 élèves

Classe de M^{me} HEREDIA : 24 élèves

Classe de M^{me} COLONGUE : 23 élèves

1. Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Le règlement intérieur de l'école définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté éducative. Il est rédigé suivant l'article R411-4 du code de l'éducation et suivant le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires des Pyrénées Atlantiques.

Le règlement intérieur a été lu lors de ce conseil, des modifications ont été apportées lorsque nécessaire ; le règlement modifié a été approuvé par les membres du conseil d'école.

Le règlement accompagné de la Charte de la Laïcité sera envoyé par mail aux parents. Un document à signer dans le cahier de liaison permettra d'attester de la lecture et de l'approbation du règlement et de la charte. Il sera également déposé sur le site de la mairie

2. Charte relation Ecole / Famille

La charte relation Ecole / Famille a été distribuée avec les papiers de rentrée. Elle a également été mise dans le cahier de liaison.

3. Sécurité à l'école :

Deux exercices ont été réalisés ce jour :

- un exercice incendie réalisé le mardi 30 septembre en présence d'un personnel des services techniques de la mairie. L'exercice s'est bien déroulé.

- un exercice attentat intrusion a été réalisé le mardi 14 octobre : le nouveau système d'alarme a été testé mais il reste inaudible dans les classes portes fermées (sauf la classe de M^{me} HEREDIA qui a un boîtier DANS la classe) -> la mairie est passée le mercredi 5 novembre pour tester l'installation. Les personnes présentes ont effectivement constaté que portes fermées et en imaginant le bruit fait par des enfants en classe, ce signal est inaudible. Deux autres boîtiers vont être prévus au budget 2026.

La commission de sécurité passera le jeudi 27 novembre après-midi. Cette commission est chargée de vérifier que tout est en conformité pour recevoir le public en toute sécurité

4. Hygiène à l'école

Le ménage et la désinfection des surfaces sont assurés quotidiennement.

Les parents d'élèves ont demandé la fréquence de nettoyage :

- des toilettes -> nettoyage quotidien
- des draps -> chaque vendredi, en sachant que chaque lit est attribué à un enfant
- des couvertures -> à chaque période de vacances

Deux services ont été maintenus à la cantine. Les TPS/PS et quelques MS mangent au premier service à 11h30. Le reste des MS et les GS mangent au second service à 12h15.

5. Budgets municipaux

Le budget de fonctionnement alloué par enfant s'élevait à 65€ par enfant pour l'année civile 2024. L'école maternelle venait chercher son papier à la mairie en sus, contrairement à l'école primaire qui le commande sur cette somme. Cette année, le budget fournitures de la maternelle a donc été diminué à 50€ par enfant. L'équipe enseignante demande à revenir au montant de 2024 et commandera elle-même son papier. Le budget prévisionnel 2026 proposera donc 65€ par enfant, il sera voté fin avril.

La mairie paie également la totalité des séances de natation, tarif unique pour la Communauté des Communes (4.70 euros, relevé fait sur la dernière facture juin 2025, tarif par enfant et par sortie).

6. Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative (soit 2024-25)

Le montant des charges s'élève à 1 606 euros.

Le montant des produits à 2 892 €.

Le résultat de l'année est donc excédentaire de : 1 286€.

L'APE a versé une subvention d'un montant de : 750€ au mois d'août dernier. Nous les en remercions.

Montant des cotisations facultatives parents = 1 135€. Nous les remercions également.

II. COMMUNICATION

1. Parents / Enseignantes

Une réunion de rentrée a été organisée le 19 septembre dernier par les enseignantes afin d'expliquer le fonctionnement global de l'école dans un premier temps. Il a notamment été rappelé l'importance du respect des horaires de l'école. Puis chaque enseignante a accueilli les parents dans sa classe pour en expliquer le fonctionnement.

Les parents peuvent solliciter les enseignantes en prenant **un rendez-vous, soit par mail soit via le cahier de liaison**. Les enseignantes peuvent également être amenés à solliciter un rendez-vous auprès des parents afin d'évoquer des points précis de la scolarité de leur enfant.

2. Parents / Directrice

La directrice rencontre chaque famille lors de l'inscription de leur enfant et présente le fonctionnement de l'école, l'équipe pédagogique et les projets en cours.

La directrice peut être amenée à solliciter les parents s'il est nécessaire de réunir l'équipe éducative pour des points particuliers de la scolarité de l'élève.

3. Parents / Mairie

Pour tout ce qui concerne le périscolaire, les parents doivent s'adresser à M^{me} Monière Croza (pour rappel le mail est le suivant : enfancejeunesse@mairienay.fr)

Le portail famille, accessible via des codes personnels, permet aux parents de gérer les inscriptions pour la cantine et/ou le périscolaire. Les inscriptions pour la cantine se font jusqu'au jeudi soir pour la semaine suivante. Le repas sera non facturé si l'enfant est absent, sur présentation ou envoi d'un certificat médical au service périscolaire.

La communication mairie / familles se fait par l'envoi de mails.

III. PROJETS ET VIE DE L'ECOLE

Cette année, l'école maternelle (associée à l'école élémentaire) sera en évaluation école. L'objectif de cette évaluation est de faire un état des lieux de l'école pour dégager ses points forts et ses axes d'amélioration. Elle permet aux différents acteurs (équipe enseignante, collectivité, familles, RASED, ...) de s'interroger et d'améliorer le fonctionnement global de l'école.

M^{me} Meneses a obtenu les codes permettant d'accéder aux diverses applications liées à la direction il y a moins d'un mois. Une application devant être utilisée pour chaque sortie scolaire, il n'était donc pas possible de faire de sortie avant.

Pour chaque sortie, nous sollicitons des parents accompagnateurs.

1. Projets / Sorties passés :

Un projet autour de la semaine du goût a eu lieu la dernière semaine avant les vacances (du 13 au 17 octobre). Grâce à la participation des parents que nous remercions, les élèves ont rapporté un fruit ou un légume d'une couleur spécifique (1 couleur par classe). Nous avons pu mener divers ateliers et finaliser la semaine par une sortie aux halles de Nay avec la dégustation de produits offerts par les commerçants.

2. Projets / Sorties en cours ou à venir :

Classe dehors : projet qui concerne pour le moment 2 classes. Maintenant que l'accès à l'application SortieSco est possible, les élèves vont pouvoir faire « classe dehors » à l'extérieur de l'enceinte de la cour d'école. Les objectifs ont été détaillés lors de la réunion de rentrée.

La médiathèque : chaque classe souhaiterait y aller en période 2 chacune leur tour, pendant les horaires public (donc uniquement le mardi matin est possible).

1,2,3 pestacles à Uzoz le 28 mai pour un spectacle musical.

Projet Natation les séances pour les GS se dérouleront tous les jours, du 8 au 19 juin 2026. Les parents ont été sollicités pour passer l'agrément, nécessaire pour pouvoir accompagner.

Estimation de 2/3 parents agréés pour chaque séance.

Lors d'un sondage réalisé le mois dernier, 11 parents ont coché posséder déjà un agrément (les dates de validité seront à vérifier).

9 parents ont coché qu'ils allaient s'inscrire à une session (dont 3 inscrits à celle de ce matin)

Total = probabilité de 20 parents agréés.

IV. PARCOURS DE L'ELEVE

1. Dispositifs d'aide (APC, RASED, Pôle ressources, ...)

Les APC : aides pédagogiques complémentaires sont proposées pendant la pause méridienne (séance de 45 minutes lundi et vendredi). L'enseignant propose aux parents qui ont le choix d'accepter ou de refuser cette aide.

Le RASED réseau d'aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté, composé de deux enseignantes spécialisées et d'une psychologue peut être sollicité par les parents ou les enseignants pour des observations, des bilans et des prises en charge de petit groupe.

La psychologue scolaire est venue le lundi 3 novembre observer les 3 classes.

2. Liaison école maternelle/élémentaire

La liaison maternelle/élémentaire se fait dans le cadre de projets menés communs aux deux écoles : grande lessive, carnaval, exposition de fin d'année, lectures.

Des réunions communes à tous les enseignants sont également organisées très régulièrement.

Dans le cadre de la liaison GS CP, des rencontres entre élèves de GS et CP sont organisées en alternant les lieux. La première se tiendra avant les vacances de Noël : les GS se rendront à l'école élémentaire.

V. Programme pHARe

Le dispositif Phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées.

La lutte contre le harcèlement est une grande priorité nationale.

L'école reste le premier interlocuteur.

Le numéro gratuit de la plateforme nationale (3018) ainsi que le numéro d'Enfance en Danger (119) ont été communiqués aux familles en début d'année.

MAIRIE

Echanges / Demandes autour des points suivants :

- La classe 3 n'a pas de tableau blanc pour écrire / aimanter : *la mairie va en commander un, mesures souhaitées 120 x 200cm.*

- Le sol de la classe 3 colle, son entretien est difficile : *la mairie va passer constater et contacter la personne qui s'est occupée de passer la cireuse ;*

- Les biscuits se trouvant dans la malle PPMS sont périmés : *ils vont être renouvelés.*

- Il n'y a pas de réseau / Internet dans la classe de M^{me} Colongue, il n'est donc pas possible d'envoyer des documents à imprimer au copieur directement depuis la classe. *CG Informatique est intervenu le jeudi 6 novembre, l'ordinateur de la classe a été vérifié, il est lent mais Internet fonctionne. Cependant il est trop ancien pour pouvoir le connecter au copieur et ainsi lancer des impressions directement depuis la classe.*

- La messagerie mairie ne fonctionne plus depuis la semaine précédant les vacances. *CG Informatique est intervenu le jeudi 6 novembre, la messagerie fonctionne de nouveau.*

- La mairie va vérifier / réparer la lumière du grenier. *Ce n'est pas juste un simple problème d'ampoule ou d'interrupteur, l'électricien doit passer, il faut attendre ses disponibilités et voir ensuite en fonction du devis si cette réparation peut se faire sur le budget 2025.*

- Cinéma / goûter de Noël : le goûter de Noël aura lieu le mardi 16 décembre après-midi. La mairie se rapproche du cinéma pour savoir s'il peut proposer quelque chose pour une séance spécifique.

- Demande d'achat de 8 chaises pour la cantine et 10 couvertures pour la sieste : *la mairie valide et attend les références pour commander. Si les chaises ne sont pas livrées d'ici le goûter de Noël, nous emprunterons les chaises du foyer restaurant le temps d'une après-midi.*

PARENTS

Ci-dessous la liste des questions posées par les Représentants des Parents d'Elèves et les réponses apportées par la mairie et/ou l'équipe.

Travaux :

1/ Une flaqué d'eau importante et stagnante se forme au grand portail rouge quand il pleut beaucoup.

➤ Les services techniques vont passer déboucher grille et tuyau d'évacuation et nous observerons les effets aux prochaines pluies.

2/ Réparation de la gouttière du toit côté rue ?

➤ Les services techniques vont vérifier et nettoyer la gouttière si besoin.

3/ Dans la deuxième cour de l'école, la structure avec le toboggan a-t-elle été réparée ? ➤ Oui
Repeinte ? ➤ Non Les bancs de l'amitié ont-ils été repeints ? ➤ Non

4/ Les jardinières ont-elles été remplacées ? ➤ Oui

5/ Peinture des murs et de la 3^{ème} classe et la salle à l'étage (sieste / bibliothèque). ➤ En partie

6/ Climatisation vérifiée dans l'école ? ➤ L'école est un ERP (Etablissement Recevant du Public), il existe donc des obligations de contrôle. Le système de chauffage au sol a été enlevé, des radiateurs « verticaux » ont été installés, ainsi que la chaudière.

7/ Installation d'une barrière de sécurité au palier 1^{er} étage ?

➤ Non et le besoin n'est pas forcément relevé.

8/ Aménagement : achat de meubles, étagères, TBI ?

➤ Des chaises ont été achetées pour la nouvelle classe, des étagères en bois avec équerres vont prochainement être installées.

9/ Solution de fraîcheur trouvée en cas de canicule dans la cantine ?

➤ Des ventilateurs avaient été achetés, pas d'autre solution pour le moment.

10/ Dans la première cour : remise en état de la piste routière abîmée et effacée ? ➤ Non

11/ Trous au sol dans le béton à cause des racines des arbres ? Cette cour est dangereuse.

➤ M. Cassagne (Responsable travaux et sécurité des bâtiments) est passé observer : les racines n'ont pas soulevé davantage le sol. Les trous pourront être rebouchés quand ils passeront reboucher les trous des rues. Rien ne justifie d'agir autour des arbres surtout si le souhait est de les conserver.

12/ Y a-t-il assez de lits pour les PS et MS lors de la sieste / temps de repos ?

➤ Oui, des lits ont été rachetés.

Sécurité aux abords et dans l'école :

1/ La sortie des classes : des familles n'arrivent pas à l'heure à l'école élémentaire à cause des horaires de sortie identiques aux deux écoles, 16h30. Quelle solution a trouvé la Mairie ?

Le portail de l'élémentaire près du fronton ferme entre 16h35 et 16h40.

Les enfants de l'élémentaire se retrouvent en garderie. Les parents font des détours. (école maternelle puis élémentaire et centre de loisirs de l'autre côté de la rue).

- Pouvons-nous lister les différentes options pour faciliter le trajet des parents et éviter les situations de stress (Par exemple, faire sortir les enfants d'élémentaire côté rue passante ?)

➤ Comme abordé au conseil d'école de l'élémentaire, les parents qui ne sont pas à l'heure à la sortie peuvent récupérer leurs enfants au périscolaire. Les dix premières minutes sont gratuites. A partir de 16h40, les enfants sont en périscolaire, les parents peuvent directement se rendre là-bas.

Autre suggestion : récupérer d'abord les aînés en élémentaire puisqu'en maternelle, la sortie est généralement plus longue et qu'ensuite, le temps périscolaire se fait sur place.

2/ Agent ASVP : continuité des missions d'un agent ASVP ? Quelle solution trouvée pour le stationnement problématique aux abords de l'école maternelle ? Les familles doivent circuler sur la route puisque les trottoirs ne sont pas accessibles, pris par les voitures stationnées de 8h20 à 8h35 et de 16h20 à 16h35.

➤ Suite au départ de l'agent en septembre, un nouveau recrutement a eu lieu et l'agent sera de nouveau présent à partir du 1^{er} janvier. Il lui sera demandé de repasser dans les rues aux abords de l'école pour constater et verbaliser si besoin.

Des parents suggèrent l'idée de fermer la rue de l'école le matin et le soir pour éviter que les voitures gênent la circulation des piétons et sécuriser les abords de l'école. La mairie prend note.

3/ Temps périscolaire : les parents intéressés ont-ils été sollicités par téléphone depuis le premier sondage de juin 2025 puis celui de septembre 2025 ? Dans le cas contraire, quand seront-ils sollicités et par qui ? A quelle date pouvons-nous espérer une mise en place test ?

➤ L'amplitude horaire va être élargie jusqu'à 18h15 dès que possible.

4/ Autres questions :

Un blog sera-t-il mis en place comme l'année dernière ? (ex : ALIENOR) ➤ Non

Quand M^{me} Roques, la directrice, reviendra-t-elle sur l'école ? ➤ Nous n'avons pas la réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 03/02 à 17h30.